



AVENANT N°4 A L'AVIS DE COURSE

PENALITES : Ajouter

Selon la règle test RE21-01 de World Sailing, modifier la définition *Prendre le départ* comme suit :

***Prendre le départ** : Un bateau prend le départ quand, sa coque ayant été entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, et s'étant conformé à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque coupe la ligne de départ depuis le côté pré-départ vers le côté parcours soit :*

- (a) à ou après son signal de départ, ou*
- (b) pendant la dernière [insérer le temps] avant son signal de départ.*

Quand un bateau prend le départ conformément au point (b) de la définition Prendre le départ, il peut revenir du côté pré-départ de la ligne pour se conformer au point (a) de la définition Prendre le départ, mais, s'il ne le fait pas, la pénalité de départ doit être de huit heures ajoutés à son temps de course.

2/ REGLEMENT : Ajouter

TABLEAU OFFICIEL :

Seul un tableau officiel électronique sera mis en place. **A terre**, les concurrents sont donc invités à se munir d'un téléphone portable ou d'un ordinateur afin de pouvoir consulter les avis et avenants éventuels.

Le président du Comité de course

Patrick MAURIN

Le Directeur de course

Denis HUGUES